

## REDIGER UN TEXTE DE POLITIQUE GENERALE (TPG)

Ce document de préparation est un texte qui présente clairement la stratégie d'un groupe ONUaire sur les questions abordées par sa commission. Il permet au délégué de présenter à la demande des présidents de commission la position de son parti. De plus, ce texte sert de guide pour aider le délégué à maintenir une ligne directrice dans ses activités.

Voici quelques règles qui vous permettront de composer votre TPG.

1. Votre TPG doit faire au minimum une page et au maximum deux pages.
2. Identifiez toujours correctement votre TPG. Dans le coin gauche, en haut, écrivez le nom du pays que vous représenterez. Il n'est pas nécessaire de mettre votre propre nom puisque votre TPG sera celui de votre parti et non le vôtre.
3. Inscrivez également le nom de votre commission et le thème traité.
4. La première phrase de votre document de préparation sera plutôt classique. Le corps de votre paragraphe sur le sujet devrait contenir les éléments suivants :
  - ✓ Une phrase générale sur la position de votre pays.
  - ✓ Un développement sur cette position. (Vous pouvez citer un traité international, les accords que votre pays a soutenus dans le passé ou tout autre document officiel utile).
  - ✓ Des références aux expériences passées de votre pays ou de l'ONU.
  - ✓ Une conclusion qui mentionne encore une fois la position de votre pays sur le sujet.
5. Rappelez-vous que vous ne devez en aucun cas utiliser la première personne dans votre document. Vous devrez plutôt utiliser des expressions telles que le Japon ou notre pays puisque le document de préparation se veut une déclaration de votre pays et non une réflexion de votre propre opinion.

## UN EXEMPLE DE TEXTE DE POLITIQUE GENERALE

Commission : Conseil Économique et Social  
Question : Mondialisation et Développement  
Auteur : Allemagne

Au cours des deux dernières décennies, le moteur mondial de la croissance a été à la mondialisation. Avec l'émergence d'Internet comme moyen de communication et la disparition progressive des obstacles physiques au commerce international, les barrières des échanges sont tombées peu à peu. Les tarifs protecteurs sont en voie de disparition et les accords de libre-échange sont de plus en plus répandus.

L'Allemagne est consciente du fait que la mondialisation crée des situations favorables à l'expansion du commerce ainsi qu'au développement des outils de production économique. Par exemple, l'année dernière, la Roumanie a connu un investissement étranger direct (IED) en augmentation de 199%. Le montant d'IED est passé de 234 millions d'euros en 2005 à 699 millions d'euros en 2006. Toutefois, nous constatons que cette mondialisation accrue n'entraîne pas automatiquement plus d'égalité.

La mondialisation et le développement peuvent contribuer à l'amélioration de la situation générale de l'homme; cependant, notre parti reconnaît que, sans réglementation adéquate les possibilités de développement social resteront limitées à une élite de quelques individus, entreprises ou nations. Si elle n'est pas réglemantée et dirigée vers le bien commun, la mondialisation ne peut servir efficacement la communauté mondiale. Indispensable pour faire face à la complexité de la mondialisation, la bonne gouvernance doit agir avec solidarité et responsabilité.

L'Allemagne estime que dans la participation des gens à la mondialisation, nous devons promouvoir les valeurs morales, les principes démocratiques et la culture politique, avec des institutions qui protègent à la fois les droits civils individuels et les libertés et le bien commun. En outre, face à l'afflux d'informations provenant de toute part, les gouvernements doivent agir en harmonie pour en permettre l'accessibilité à tous. L'accès à l'éducation numérique va sans doute entraîner une plus grande conscience politique des citoyens et permettre une plus grande transparence, et donc un faible niveau de corruption.

Notre pays estime que la communauté économique internationale a les moyens et l'obligation de soutenir les valeurs fondamentales en matière de droits de l'homme, de normes du travail, et de préservation de l'environnement. Comme l'a déclaré le président de la république fédérale allemande notre pays porte un attachement "sincère au multilatéralisme, en tant qu'instrument efficace visant à identifier les réponses adéquates aux défis posés par la mondialisation."

L'Allemagne a soutenu la majorité des conventions et traités multilatéraux identifiés comme fondamentaux par les Nations Unies dans le cadre du Sommet du Millénaire en 2001. Nous avons toujours promu des moyens novateurs et efficaces d'instaurer une coopération au sein et entre les organisations régionales. Nous cherchons donc à contribuer à la réorientation de la mondialisation afin qu'elle profite au mieux à la communauté mondiale.